

Les agents des Impôts sont en grève

Ceux du Trésor s'y préparent aussi

Une menace de suppression des frais de poursuite et amendes de pénalité, institués par des textes de lois datant de 1984, provoque des remous à la direction générale des Impôts et à celle du Trésor public. Aux Impôts, les agents ont, à l'issue de leur assemblée générale d'hier, mercredi 11 janvier 2017, décidé d'entrer en grève sèche pour obliger leurs responsables de surseoir à cette décision. D'après une source, depuis le 30 décembre 2016, les frais de poursuite ne tombent pas, bien que les agents aient déposé tous les bordereaux. Quant aux amendes de pénalité, ils n'en ont obtenu qu'un seul trimestre sur les quatre de l'année 2016. C'est la suppression de ces avantages légaux qui décourage les agents des Impôts et les amène à cesser leur service minimum destiné à

permettre des recouvrement de recettes, confie un agent. Lors d'une rencontre, le secrétaire général du ministère des Finances et du Budget se serait engagé à résoudre ce problème. Mais, après un compte rendu à l'assemblée générale, la base a décidé d'observer une grève sèche, à partir d'aujourd'hui, jeudi 12 janvier 2017. Les fonctionnaires de la direction générale des Impôts disent attendre un geste de bonne foi du côté de leur hiérarchie avant de reprendre le service.

La grève en projet

Les agents du Trésor public, aussi, n'écartent pas l'idée d'entrer en grève à partir du lundi 16 janvier prochain, s'ils ne sont pas situés sur leur

sort. Ils disent avoir entendu des rumeurs d'une éventuelle suppression de leurs frais de poursuite, d'habitude versés à la quinzaine. Au niveau du ministère des Finances, leurs préoccupations ont juste été recueillies par le directeur du cabinet du ministre, il y a deux jours, confient quelques agents.

L'origine de cette décision.

Que ce soit pour les agents de la direction générale des Impôts ou pour ceux du Trésor, tout le monde s'interroge sur l'origine de cette décision. Selon ces agents, il n'y a pas une décision écrite qui supprime ces avantages. Des agents des impôts ont juste appris que c'est une décision de «la hiérarchie», sans autre précision. L'octroi de ces frais de poursuite et amendes de pénalité par exemple, encourage pourtant les agents qui descendent sur le terrain pour des vérifications, notifications et recherches des contribuables passés maîtres dans l'art d'esquiver les impôts.

Lapia Béati

Annonce N°001/ITIE/HCN/CSTP/2017

Publication du 8^e Rapport de Conciliation ITIE 2014

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Tchad (ITIE-TCHAD), informe le public que le 8^e rapport de conciliation des chiffres portant sur les paiements déclarés versés par les entreprises extractives pour l'année 2014 et les revenus déclarés perçus par l'Etat Tchadien pendant la même période, est déjà disponible sur son site web (www.itie-tchad.org).

L'Etat a déclaré avoir reçu au titre de l'année 2014, **1 977 398 346 USD** auprès des entreprises du secteur extractif et les Entreprises ont déclaré avoir versé à l'Etat : **1 938 694 569 USD** soit une différence de **38 703 777 USD**.

-La contribution du secteur extractif (pétrolier et minier) dans les revenus budgétaires a atteint **71,24%** en 2014 contre **72,99%** en 2013.

-Le secteur extractif emploie **1 537 employés dont 1 298 sont des nationaux**. Le secteur pétrolier est le principal employeur avec **1 330 employés contre 027 pour le secteur minier**

-Selon les chiffres collectés et conciliés relatifs aux exportations, les exportations du secteur extractif ont totalisé une valeur de **3 318 millions d'USD** en 2014 contre **3500 millions d'USD** en 2013.

Par un communiqué de presse, signé de son président, M. Désiré Kouago Zam, le Syndicat des Agents de l'Administration du Travail (SAAT) appelle ses militantes et militants à la reprise du travail dans toutes les inspections du travail du pays. Malgré le manque de dialogue du côté du ministère de la Fonction Publique, du Travail et Dialogue Social, selon lui, le SAAT invite tous ses militants au respect des termes de son communiqué. Le SAAT regroupe les contrôleurs et inspecteurs du travail.

Annonce faite dans le progrès
N° 4508 du jeudi 12 janvier 2017

Journal Eclairage N° 060 du
12 avril 2018

Ce qui nous indigne

Que devient l'ITIE Tchad ?

Soucieux de garantir la transparence dans les activités des industries extractives, la candidature du Tchad a été acceptée pour la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Mais pour combien de temps ?



Les membres de l'ITIE et leurs partenaires lors d'un atelier de formation en 2017. Photo/DR

La mission et les objectifs de l'ITIE

Assurer la transparence des paiements et des revenus générés par les industries extractives;

Rendre cette information accessible à la Société civile et au grand public;

Favoriser le bon usage de cette richesse, afin qu'elle soit un moteur de la croissance économique et contribue au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Axée sur la coopération entre gouvernement, entreprises Extractives et Organisation de la Société civile, l'ITIE permet :

Déclaré pays conforme à la norme de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), cette conformité permet au secteur important des ressources naturelles qui contribue à 60% du total des revenus de l'Etat de stimuler le développement durable. Compte tenu de l'importance de cette adhésion à l'internationale, le Tchad s'est battu pour entrer à l'ITIE en respectant toutes les exigences qui lui seront imposées. Mais force est de constater que quelques années après son admission à l'ITIE, le Tchad s'amuse avec cet engagement.

Pour preuve, l'ITIE Tchad tourne au ralenti ces dernières années.

L'organisme ne fonctionne pas comme avant. En plus de la grogne du personnel, l'ITIE Tchad n'arrive pas à rendre publics ses rapports, faute de moyens financiers. Au moment où nous mettions sous presse, des menaces de radiation pèsent sur le Tchad qui ne produit plus de rapports. En principe, chaque pays membre de l'ITIE est tenu de produire un rapport qui doit reprendre des données qui ne doivent porter sur des exercices plus anciens que les deux derniers exercices comptables. Si

rien ne se fait d'ici peu, le Tchad sera radié comme ce fut tout récemment le cas du Niger.

Rappelons que c'est à l'issue de la 28ème session du conseil d'administration du Secrétariat à Pyi Taw au Myanmar (ex Birmanie) que le Tchad a été déclaré « pays conforme ». Cela signifie que les citoyens Tchadiens doivent avoir accès régulièrement aux informations sur la façon dont leurs ressources naturelles sont gérées et administrées.

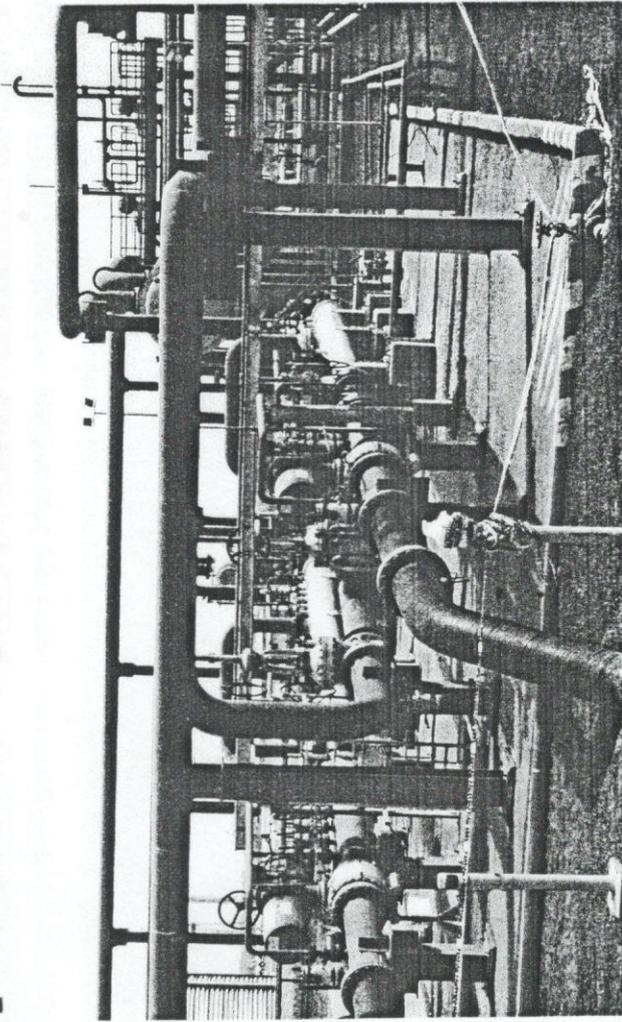
Ladjal Callixte

L'ITIE a suspendu le Niger pour "progrès insuffisants"

En raison de ces reproches, le Niger s'est carrément retiré de l'ITIE alors qu'il envisageait de lancer d'ici fin 2018 la construction d'un oléoduc pour exploiter son pétrole destiné à l'exportation. Selon le ministre nigérien du pétrole, l'oléoduc destiné à l'évacuation du brut nigérien, long de plusieurs centaines de kilomètres, passera par le Tchad pour être évacué par le port de Kribi au Cameroun.

Aussi, une autre source indique que le Niger qui produit actuellement 20.000 barils/jour de pétrole brut entend exploiter un second puits pétrolier dans quelques mois. Ce qui rehaussera sa production globale à 110.000 barils par jour. Compte tenu de l'importance de ces projets à venir, le Niger finira par raser les murs pour faciliter son retour à l'ITIE.

AFP et Eclairages.



L'oléoduc Nigérien passera par le Tchad pour le port de Kribi au Cameroun

Selon nos confrères de l'AFP, le conseil d'Administration de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) a suspendu l'adhésion du Niger à ses principes de gestion pour progrès insuffisants en matière de divulgation des contrats et de non respect de publications des données sur les versements de dividendes au profit des zones minières. Une source indique qu'au

Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives :

Le Tchad s'engage aux publications exigées par l'ITIE

Dans une lettre adressée le 20 mars 2018, au président du conseil d'Administration (PCA) de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE internationale), résidant à Oslo (Norvège), le ministre du Pétrole et de l'Energie, maître Béchir Madet, président du Haut Comité National de l'ITIE au Tchad, réaffirme l'engagement du pays «à continuer la mise en œuvre de l'ITIE, malgré le contexte économique et financier difficile» consécutif à la chute du prix du pétrole et «aux engagements financiers du Tchad vis-à-vis de Glencore.»

Par cet engagement formel du Tchad, écrit le ministre du Pétrole et de l'Energie, le gouvernement prend la décision de publier, au niveau du secteur pétrolier, les contrats de concession et les contrats de partage de production. La lettre de maître Béchir Madet

engage aussi le Tchad à prendre la décision de publier les anciens contrats financiers de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). S'agissant du contrat consolidé en vigueur, le ministre du Pétrole et de l'Energie promet que les principales informations seront publiées dans le rapport de l'ITIE.

Un cadre pétrolier déjà dans le PND

Dans le cadre de la publication des propriétés réelles, une feuille de route a été établie pour leur divulgation en 2020. Mais, d'ores et déjà, les informations sur les propriétaires légaux sont disponibles. Maître Béchir Madet rassure que, pour le cadastre pétrolier, le gouvernement du Tchad a planifié sa mise en place dans le cadre du Plan National de Développement (PND), dont l'effectivité est prévue au 31 décembre 2019.

Le Tchad, qui a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), en octobre 2007, a atteint le statut de «Pays conforme» en octobre 2014.

G.N.S.N.

Le Progrès

Quotidien d'informations générales

Email: quotidienleprogres3@yahoo.fr

B.P. 3 055 Tél. 22.51.55.86.

N'Djaména (Tchad)

Directeur de Publication :

Abdérmane Barka

Imprimerie : Aubaine Graphic

Le Progrès n° 4798 P.3

quotidien LE PROGRES N° 4798
du Vendredi 28 Mars 2018

Publication des contrats pétroliers et mise en œuvre de l'ITIE :

L'ITIE internationale adoube le Tchad

Suite à la lettre du ministre du Pétrole et de l'Energie, maître Béchir Madet, président du Haut Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Tchad, adressée le 20 mars dernier, le président du conseil d'Administration (PCA) de l'ITIE internationale, M. Fredrik Reinfeld, résidant à Oslo (Norvège), par le biais de M. Jonas Moberg, directeur exécutif du secrétariat international, se félicite de l'engagement du gouvernement du Tchad à poursuivre la mise en œuvre de l'initiative.

Des efforts dans la publication des données

Par cette lettre de M. Jonas Moberg, le secrétariat international de l'ITIE se tient à la disposition du gouvernement du Tchad et de l'ITIE-Tchad, pour tout appui dans le cadre de sa validation dans les mois qui suivront. Dans le cadre de la préparation

de la validation du Tchad, qui doit démarrer le 1^{er} septembre 2018, l'ITIE internationale encourage toutes les parties prenantes au sein du Haut Comité National de l'ITIE-Tchad à redoubler d'efforts dans la publication des données ITIE, la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de publication des contrats et la mise en œuvre de la feuille de route sur la divulgation de la propriété réelle.

Selon les termes de cette lettre, le Tchad, plus précisément les représentants de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT), constituent des membres clés du groupe de travail de l'ITIE sur la thématique du commerce des matières premières, aux côtés de leurs pairs représentant des entreprises nationales du pétrole du Cameroun, du Ghana, de l'Indonésie et de la Norvège.

G.N.S.N.

quotidien Le Progrès N° 4807
du Mercredi 11 - Avril 2018

Publication des contrats pétroliers et mise en œuvre de l'ITIE : L'ITIE internationale adoube le Tchad

Suite à la lettre du ministre du Pétrole et de l'Energie, maître Béchir Madet, président du Haut Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Tchad, adressée le 20 mars dernier, le président du conseil d'Administration (PCA) de l'ITIE internationale, M. Fredrik Reinfeld, résidant à Oslo (Norvège), par le biais de M. Jonas Moberg, directeur exécutif du secrétariat international, se félicite de l'engagement du gouvernement du Tchad à poursuivre la mise en œuvre de l'initiative.

Des efforts dans la publication des données

Par cette lettre de M. Jonas Moberg, le secrétariat international de l'ITIE se tient à la disposition du gouvernement du Tchad et de l'ITIE-Tchad, pour tout appui dans le cadre de sa validation dans les mois qui suivront. Dans le cadre de la préparation

de la validation du Tchad, qui doit démarrer le 1^{er} septembre 2018, l'ITIE internationale encourage toutes les parties prenantes au sein du Haut Comité National de l'ITIE-Tchad à redoubler d'efforts dans la publication des données ITIE, la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de publication des contrats et la mise en œuvre de la feuille de route sur la divulgation de la propriété réelle.

Selon les termes de cette lettre, le Tchad, plus précisément les représentants de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT), constituent des membres clés du groupe de travail de l'ITIE sur la thématique du commerce des matières premières, aux côtés de leurs pairs représentant des entreprises nationales du pétrole du Cameroun, du Ghana, de l'Indonésie et de la Norvège.

G.N.S.N.

quotidien Le Progrès n° 4807
du Mercredi 11 - Avril 2018

L'ITIE-Tchad a exécuté 9 sur 38 activités en 2017

Sur les 38 activités de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Tchad (ITIE-Tchad), prévues pour l'année 2017, seulement 9 ont pu être exécutées, a annoncé, hier, jeudi 5 juillet 2018, l'expert en Communication de l'ITIE-Tchad, M. Younous Azaki Taha, lors de la présentation du rapport sur les activités de l'année dernière. M. Younous Azaki Taha justifie la

non réalisation des 29 autres activités par des difficultés financières.

Un outil de communication

Mme Amina Mahamat, coordinatrice du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE-Tchad, souligne que, le rapport annuel d'avancement est un outil de communication important, car, au-delà du devoir de ren-

tre compte, il permet, également, de vérifier si l'ITIE est en train d'atteindre ses objectifs de mise en œuvre tels qu'établis dans le plan de travail. Mme Amina Mahamat rappelle qu'il est demandé aux pays mettant en œuvre l'ITIE, dont le Tchad, d'examiner les résultats et l'impact de sa mise en œuvre, sur la gouvernance des ressources naturelles, résumant les progrès, les forces et faiblesses constatées, au cours de l'année précédente. «L'objectif recherché, à travers cette rencontre, est de le rendre public, par le biais des médias, afin de permettre, aux éventuels utilisateurs et lecteurs, d'avoir une vision globale sur l'ensemble du processus ITIE, et leur donner les moyens d'apprécier les fondements des actions programmées et réalisées», explique la coordinatrice du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE-Tchad.

D. Mitta

Quotidien Le Progrès
N° 4865 du 6 juill. 2018
et

N° 4869 du 12 juillet 2018

L'ITIE-Tchad a exécuté 9 sur 38 activités en 2017

Sur les 38 activités de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Tchad (ITIE-Tchad), prévues pour l'année 2017, seulement 9 ont pu être exécutées, a annoncé, le jeudi 5 juillet 2018, l'expert en Communication de l'ITIE-Tchad, M. Younous Zaki Taha, lors de la présentation du rapport sur les activités de l'année dernière. M. Younous Zaki Taha justifie la non réalisation des 29 autres activités par des difficultés financières.

Mme Amina Mahamat, coordinatrice du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE-Tchad, souligne que, le rapport annuel d'avancement est un outil de communication important, car, au-delà du devoir de rendre compte, il permet, également, de vérifier si l'ITIE est en train d'atteindre ses objectifs de mise en œuvre tels qu'établis dans le plan de travail. Mme

Amina Mahamat rappelle qu'il est demandé aux pays mettant en œuvre l'ITIE, dont le Tchad, d'examiner les résultats et l'impact de sa mise en œuvre, sur la gouvernance des ressources naturelles, résumant les progrès, les forces et faiblesses constatées au cours de l'année précédente.

«L'objectif recherché, à travers cette rencontre, est de le rendre public, par le biais des médias, afin de permettre aux éventuels utilisateurs et lecteurs d'avoir une vision globale sur l'ensemble du processus ITIE, et leur donner les moyens d'apprécier les fondements des actions programmées et réalisées», explique la coordinatrice du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE-Tchad.

D. Mitta

Industries extractives : Le Tchad dispose des atouts de transparence

Le secrétariat technique permanent de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)-Tchad a présenté le jeudi 6 juillet 2018 son rapport d'activité 2018 aux journalistes au sein de son siège. Trois experts à savoir, Younous Azaki Taha, Abraham Guidimti et Abadam Abakar Maina ont mené les débats. La séance a été ouverte par la coordinatrice, Mme Amina Mahamat.

Le plan d'action triennal 2015-2017 de l'ITIE-Tchad est axé sur 7 stratégies. Au titre du premier axe qui est le renforcement du rôle du groupe multipartite dans l'amélioration de la qualité de la gouvernance interne, 8 activités sont prévues dont 2 réalisées, 3 en cours et 3 non réalisées. Il est inscrit dans l'axe renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance dans le secteur des industries extractives 8 activités dont aucune n'est réalisée, 4 sont en cours. Dans la production et la publication des rapports ITIE, sur les 10 activités prévues, seulement 4 sont réalisées. Aucune activité n'est réalisée pour la communication et la vulgarisation de la norme et des rapports. Pourtant, il est prévu à terme 3 activités. Seulement 2 activités sur 6 sont effectives pour ce qui est du renforcement des capacités techniques et opérationnelles des parties prenantes. La consolidation et la pérennisation du processus ITIE reste totale. Sinon, c'est la mobilisation des ressources financières et techniques qui selon le rapport fait défauts. Bref, les activités exécutées entièrement représentent 24 %, les activités en cours 18 % et non réalisées 58 %.

Le rapport note des points de satisfaction et d'inadéquation au vu des exigences ITIE. Sur celles répertoriées, c'est l'exigence 2 sur le cadre légal et institutionnel, y compris l'octroi des licences qui a connu moins d'avancée. L'auto évaluation a révélé que l'octroi des licences, le registre des licences, les contrats, la pro-



Au micro, la coordinatrice de l'ITIE Tchad / Ph. Haltebaye / AITE

priété réelle entre autres ne répondent pas à certaines normes. A l'exigence 7, il est constaté l'insuffisance des débats publics. Toutes les limites constatées dans les activités sont dues au manque de financement. Sur un budget total en ressources de plus de 900 cents millions de FCFA, seulement plus de 22 sont réalisées.

Selon l'expert en communication de l'ITIE-Tchad Younous Azaki Taha, l'évaluation des recommandations du rapport 2015 n'est pas faite parce que l'équipe qui doit s'en charger n'a pas déposé son rapport. Ce qui n'a pas permis de remplir certaines cases dans le rapport. Malgré les insuffisances, l'ITIE-Tchad présente des atouts comme l'ancrage institutionnel, le soutien politique, une organisation pyramidale adaptée aux besoins, etc. Le Tchad sera évalué le 1er septembre 2018.

La coordinatrice de l'ITIE-Tchad, Mme Amina Mahamat a souligné que les journalistes sont l'une des parties prenantes incontournables dans la mise en œuvre du processus ITIE.

Badoum Oumandé Henri

مبادرة الشفافية للصناعات الاستخراجية تعرض تقريرها السنوي دورة ٢٠١٧م

عرضت المنسقة العامة لمبادرة الشفافية للصناعات الاستخراجية بتشاد السيدة أمينة محمد نتائج تقرير المبادرة السنوي للعام ٢٠١٧م أمام وسائل الإعلام المحلية وذلك صبيحة الخميس السادس من يوليو الجاري بمقر المبادرة الواقع بحي سبنقالي بالدائرة الثالثة.



وتوظيف العائدات في ترقية المشاريع الاقتصادية والاجتماعية بالبلاد وقد اجابت المنسقة على كافتان الأسئلة المطروحة من قبل مسؤولي الإعلام ونشر على أن جمهورية تشاد تم قبولها كدولة مرشحة في المبادرة للشفافية في السنوات الاستخراجية بتاريخ ١٦ ابريل ٢٠١٠م وقد حصلت على مرتبة دولة عضوة في ١٥ اكتوبر ٢٠١٤م

عبد الباقي الطاهر جبريل

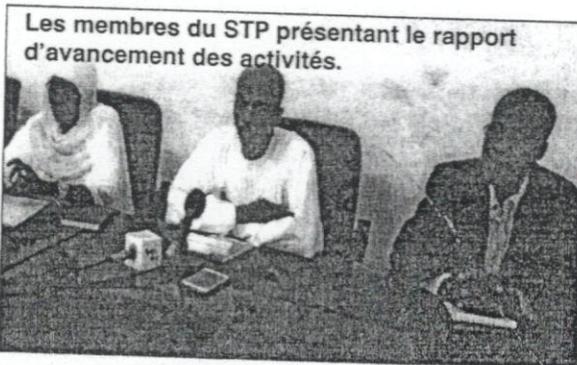
وتهدف مبادرة الشفافية للصناعات الاستخراجية الي تعزيز ادارة العائدات العامة للنفط والغاز والمعادن وقد تم قبول تشاد ضمن نظام المبادرة في ١٦ من ابريل ٢٠١٠م وحصلت على الموافقة بتاريخ ١٥ اكتوبر ٢٠١٤م وقد تم عرض هذا التقرير لعام ٢٠١٧م وفقا لتوصيات المبادرة الدولية العليا .

وقالت منسقة مبادرة الشفافية السيدة أمينة محمد من اجل تعزيز صعلية المبادرة وتحسين الادارة العامة للصناعات الاستخراجية في تشاد توصي اللجنة الوطنية العليا للمبادرة بتشاد بمنح الامانة الفنية الدائمة بالوسائل اللازمة لتمكينها من انشاء قاعدة معلومات دقيقة والوصول الي معلومات كافية على الدلائل المتجددة لشركات النفط والمناجم المسجلة في تشاد ويجب أن تحفظ هذه الدلائل في ادارة الوزارات المشرفة الطاقية والنفط والمناجم والصناعة بالإضافة لتعزيز الاشراف والرقابة .

ولبرادات الدخل من قبل المؤسسات الصناعية

حضر المناسبة المنسق النائب لمبادرة الشفافية للصناعات الاستخراجية بتشاد السيد حسين وادي ومسؤولي الإدارة الفنية للمبادرة وعدد كبير من رجال الصحافة والإعلام الوطنية وقد استهلت المنسقة العامة السيدة أمينة محمد كلمتها بالشكر لحضور وسائل الإعلام وقالت إن هذا اللقاء مع رجال الصحافة والإعلام بغرض التعرف على نتائج التقرير السنوي للمبادرة لعام ٢٠١٧م والقيام بتوصية المؤسسات البروتولية ومشتقات النفط والشركات بدفع ماصليها من مستحقات مشيرة بان خلال نتائج تقرير العام ٢٠١٧م تم تقديم ٢٨ هدفا ولم يتحقق منها إلا القليل إلا أن الفجوة ترجع لعدة أسباب منها الأزمة المالية التي تمر بها الدولة وغير ذلك مبيته بان الغرض من تقرير المبادرة السنوي هو تعزيز فهم مستوى مساهمة قطاع الصناعات الاستخراجية في التنمية الاقتصادية والاجتماعية للدولة وتقديم جزء من التوجيهات لتعزيز الإدارة العامة للصناعات الاستخراجية في تشاد

Rapport d'avancement des activités de 2017 L'ITIE-Tchad présente le bilan des réalisations



Les membres du STP présentant le rapport d'avancement des activités.

La présentation du rapport à la presse nationale, le 05 juillet 2018, intervient deux mois avant l'évaluation du Tchad par le secrétariat international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le 1^{er} septembre prochain. Ce rapport fait suite aux exigences 7.4 et 8.4 de la Norme ITIE, relatives à l'évaluation des résultats et des échéances de publication. C'est un document structuré en neuf points conformément à la note technique d'orientation N°5 (rapports annuels d'avancement) du secrétariat international ITIE, mise à jour en avril 2016.

Pour la coordinatrice de ITIE, Amina Mahamat, ce rapport a été élaboré par le secrétariat technique permanent en collaboration avec les membres du haut comité national et le groupe multipartite et de toutes les parties prenantes du processus de la mise en œuvre de

l'ITIE-Tchad. « L'objectif recherché à travers la rencontre avec la presse est de le rendre public afin de permettre aux éventuels utilisateurs et lecteurs d'avoir une vision glo-

globale sur l'ensemble du processus ITIE, et de leur donner les moyens d'apprécier les fondements des actions programmées et réalisées », précise la coordinatrice.

Sur les 38 activités prévues au cours de l'année 2017, seulement 9 ont été réalisées, 7 sont en cours de réalisation et les 22 restantes ne sont pas réalisées à cause des difficultés liées à leur financement.

A noter que le rapport annuel d'avancement est un outil de communication important, car au-delà du devoir de rendre compte, il permet également de vérifier si l'ITIE est en train d'atteindre ses propres objectifs de mise en œuvre, tels qu'établis dans le plan de travail ou encore le processus ITIE donne les résultats escomptés.

Noland Boukar